

Volets paysagers d'étude d'impact : état initial, incidences et mesures

Accompagnement de porteurs de projets dans la définition d'un projet de moindre incidence paysagère et patrimoniale.

Thématique : Etude d'impact ENR

Localisation : Yonne, Côte d'Or, Nièvre, Haute-Saône, Doubs, Jura, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin, Manche, Ain, Rhône, Loire, Indre, Cantal, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Charentes, Limousin, etc.

Client : ABO Wind, Albioma, Akuo, BayWa r.e., CN'Air, CN'R, EDF-R, EDP, Engie Green, Groupe VALECO, RES, Siemens-GAMESA, Sunzil, Total-Quadrant, Urbasolar, WPD

Eco-Stratégie porte le volet paysager dans l'objectif de répondre aux exigences de l'autorité environnementale :

- Il fait l'étude des fondements culturels et géographiques des paysages
- Il définit les niveaux d'enjeux et d'incidences des éléments patrimoniaux et paysagers du territoire
- Il préfigure les recommandations d'implantation du projet
- Il est force de proposition pour les mesures ERC
- Il engage des volets complémentaires de saturation visuelle, papillonnement, UNESCO le cas échéant.



Analyse territoriale des fondements des paysages



Etude de saturation visuelle



Recommandations paysagères

